

Conditionnement dans la Fraternité Saint Pie X

Témoignage

La Fraternité sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) est une communauté de catholiques intégristes dont le fondateur, Mgr Marcel Lefebvre, a été excommunié pour avoir ordonné des évêques sans l'accord de Rome.

Née en 1967, de parents catholiques pratiquants, je suis la sixième enfant d'une fratrie de huit (5 filles et 3 garçons). Mes parents avaient enfin pu acquérir péniblement une ferme dans l'Allier et j'ai grandi dans un cadre épanouissant grâce à la vie de famille, la bonne entente, la campagne et les nombreux animaux domestiques. Néanmoins, vers l'adolescence, nous souffrions tous un peu trop de l'isolement et d'un manque relationnel - Papa souhaitait nous protéger du « Monde » et du « Mal ».

Éducation

La ferme de mes parents a prospéré assez rapidement grâce à leur courage (élevage - production - transformation laitière et vente directe), plusieurs de mes frères et sœurs ainsi que moi-même s'impliquant dans ces travaux à différents niveaux par souci du bien commun.

Nous fréquentions tous la paroisse catholique voisine et étions très liés à Monsieur le Curé, messes - sacrements - chorale - catéchisme - voyages - entraide, etc. jusqu'en 1980.

J'ai fait ma scolarité en primaire à l'école publique. Et c'est à cette époque que tout a basculé. Mes parents rencontrent Monseigneur Lefebvre au Prieuré du Pointet à Broût-Vernet (03), Papa est subjugué par les idées conservatrices de ce mouvement, il s'implique de plus en plus dans ce courant traditionnel et nous rompons avec toute relation paroissiale et scolaire, les principes libéraux émanant du « concile Vatican II » et de la laïcité étant contraires à la doctrine sociale de Jésus-Christ (sous peine de péché grave).

La rupture avec notre curé s'est avérée très douloureuse, mais « l'étendard de la Vérité devait dominer » !!

C'est alors qu'il a fallu quitter le cocon familial pour la pension que j'ai très mal vécue personnellement (religieuses dominicaines, bénéficiant du ministère des Prêtres de la FSSPX). J'ai suivi là-bas mes classes de 6^e et 5^e, ce furent de gros sacrifices financiers pour mes parents car je n'étais pas la seule pensionnaire dans la famille, et aussi un surcroît de travail pour eux pour pouvoir subvenir à ces besoins financiers.

Lorsque j'ai eu 15 ans mes parents ont décidé de me garder à la maison comme « aide familiale », une de mes sœurs ayant choisi de rentrer chez les Sœurs de la FSSPX. N'ayant pas l'âge légal pour arrêter l'école, mes parents me font suivre des cours « agricoles » par correspondance pendant un an. Je garde le statut d'aide familiale jusqu'en 1988 (année de mon mariage), hormis quelques services rendus dans des milieux traditionalistes.

À cette époque de ma vie (de 15 à 20 ans), je vis dans l'enfermement familial, il y a beaucoup de travail à la ferme, mon père achète le domaine voisin en vue d'installer un de mes frères qui travaillera en association (Gaec) avec mon père. Je n'ai aucune relation avec des jeunes de mon âge, ni filles ni garçons. L'esprit (la mentalité) du Prieuré au Pointet, et surtout du Prieur, ne cesse de mettre en garde les parents contre « l'esprit du monde » !

L'abbé D est le directeur de conscience de toute la famille, chacun doit faire une retraite de St Ignace chaque année, c'est incontournable. Ce prêtre devient le « grand ami » de toute la famille, il suscite l'admiration de tous, il est présent pratiquement dans toutes nos fêtes familiales.

À l'âge de 17 ans, j'obtiens, difficilement, la permission de partir un mois avec un groupe du « mouvement jeunes catholiques de France », mouvement traditionaliste. Mon frère, qui va se marier avec mon ancienne professeure de mathématiques chez les dominicaines traditionalistes, s'oppose à mes parents : selon lui et sa future épouse, ce camp est dangereux pour moi, car il est composé de filles et de garçons vivant tous ensemble.

Je culpabilise de demander de sortir, je vis comme une sauvage, je m'évade comme je peux, par des sorties avec le cheval de la ferme, j'écoute de la musique à la radio en cachette, car la musique moderne est diabolique ! Pas de télévision à la maison car diabolique aussi, pas de cinéma, pas de soirées, pas d'anniversaire avec des jeunes ... Je vis dans l'abstrait, loin des réalités du monde, j'entretiens le rêve, le romantisme, je suis très « fleur bleue », très naïve, j'attends le Prince Charmant...

À 17 ans, je fais une retraite pour adultes au Prieuré du Pointet, évidemment je choisis l'abbé D comme directeur spirituel, c'est le Meilleur.

Sous son emprise, je deviens scrupuleuse, je ne crois qu'en lui, comme mes parents, et en ses jugements. Il ne cesse de prêcher que le prêtre a la grâce d'état pour discerner et juger. Il fallait se référer à lui et ne pas laisser sa vie au hasard.

Son esprit m'orientait habilement et sournoisement dans l'acceptation de la volonté de Dieu, qui veut que chacun doive respecter la hiérarchie dans l'autorité :

- les enfants sont soumis aux parents,
- la femme est soumise au mari,
- le mari est soumis au prêtre (Directeur Spirituel),
- le prêtre est soumis à l'église
- Si nous respectons ces principes, nous sommes dans le bien et l'amitié avec Dieu.

Rencontre

Je viens d'avoir 20 ans lorsque X, 23 ans, arrive d'Alsace pour passer trois jours à la ferme, le temps que sa petite sœur fasse sa retraite d'adolescente au Pointet. Sa sœur aînée, souhaitant le « caser », a organisé cette stratégie de la retraite pour provoquer la rencontre. Elle connaissait ma sœur aînée qui lui avait au préalable donné des photos.

Dès l'arrivée de X, j'ai été impressionnée par sa présence, n'ayant pas l'habitude de voir un garçon à la maison : il présentait bien, parlait bien et beaucoup. Ce soir-là, je ne lui ai pas parlé. Il a dit à ma mère que je l'intéressais, elle a répondu que c'était à moi qu'il fallait le dire (je l'ai su plus tard). Le lendemain, nous avons échangé quelques paroles tout en travaillant, il me paraissait vantard mais je refusais intérieurement de le juger. Le soir, il a commencé à me parler de sa vie, de ses attentes, etc. il parlait beaucoup de lui surtout, ne me posait pas de questions sur ma vie. Il parlait comme un « sage », comme un prêtre ! Il venait de passer trois ans au séminaire de Monseigneur Lefebvre (FSSPX) à Ecône, en Suisse. Je le prenais pour un saint, tellement il parlait bien - je me sentais indigne de lui. Je pense être tombée amoureuse à ce moment là.

Puis il m'a dit que « Nous » c'était la providence : il veut un engagement rapide et me donne des dates précises, 2 février et 19 mars, pour les cérémonies religieuses des fiançailles et du mariage (moins de cinq mois après la première ren-

contre !). Il m'a baratiné jusque tard dans la soirée.

À partir de cet instant, j'ai ressenti un malaise que je ne peux pas expliquer, j'étais perdue, mes sentiments, mes impressions partaient dans tous les sens. Jusqu'à son départ, il n'a fait qu'insister pour que mes parents et moi acceptions que je rentre avec lui, pour mieux « se connaître » disait-il. Il avait déjà prévu que j'habite avec lui chez sa sœur et que je puisse avoir une place dans le restaurant où il travaillait.

Par réflexe, j'en ai évidemment référé à l'abbé D, mon directeur de conscience qui avait une forte emprise sur toute ma famille : il a dit non, jugeant que c'était trop précipité.

Avec X, nous nous sommes écrit souvent, mais très vite je me suis sentie mal, tiraillée, pressurisée, précipitée, persuadée ; je n'arrivais plus à y voir clair. Il me demande de le rejoindre un mois après notre rencontre pour me faire connaître l'Alsace et sa famille. Lors de ce séjour, X se montre très pressant et a des attitudes envers moi qui me choquent. Aujourd'hui, avec du recul, je peux dire que j'ai été outragée dans ma pudeur et agressée sexuellement. Je lui fais comprendre que j'ai besoin de recul.

Par la suite, son comportement génère en moi un tiraillement intérieur qui ne me quittera plus jusqu'au mariage. Je n'arrive pas à prendre du recul, car il vient à la ferme presque tous les week-ends.

Je me confie à l'abbé D tout le temps, mais ce qu'il me dit ne me rassure pas. Quand je lui dis que je me sens mal, que j'ai des sentiments envers X comme une mère envers son enfant, cela le fait rire et il se moque de moi, il me dit que les fiançailles sont un temps de réflexion.

Fiançailles et mariage

Quatre mois après notre première rencontre, nous sommes fiancés et le mariage est prévu pour dans trois mois.

Nous ne suivons pas de préparation au mariage ensemble, mais l'Abbé D préconise une retraite de st Ignace pour chacun. Il n'y a que moi qui en fais une, car X a toujours des prétextes (travail ...).

Durant cette retraite, l'abbé D me fait comprendre que je ne dois plus attendre pour m'engager dans le mariage, que je risque de pécher, et même de tomber enceinte, si je retarde encore les choses. Pourtant je maîtrise la situation et conserve ma virginité depuis le début bien que X ait essayé plusieurs fois de me forcer.

J'étais complètement perdue et déconcertée par le contraste et le paradoxe

entre ses idées, ses discours hyper pointus sur la morale et ses actes. Il avait le don d'enrober les choses et de m'égarer dans mes jugements. Il éblouissait aussi visiblement ma famille, les prêtres, le directeur de conscience.... Je sens aussi une pression de la part de mon frère et ma belle sœur qui, eux aussi, me mettent en garde contre le péché d'impureté.

De plus, il y a des tensions entre mon fiancé et ses parents qui ne sont pas contents que leur fils ait changé, qu'il ne leur obéisse plus.

Le mariage a donc lieu dans l'église du village de mes parents, dont le curé recevra nos consentements alors que la messe sera célébrée par un prêtre de la Fraternité Saint Pie X (le bras droit de l'abbé D indisponible ce jour-là). Je fais une ultime confession à ce prêtre avant la cérémonie. Pendant ma confession, je dis à celui-ci que je ne me sens pas prête, il ne me demande pas pourquoi, il me dit que c'est normal, que l'on ne peut pas réaliser de suite que l'on va changer d'état, de célibataire à celui d'épouse, il faut du temps, puis il m'absout.

Au début de notre mariage, nous avons habité en Alsace (d'où mon mari était originaire, région de la famille de mon mari...). Quatre ans plus tard, nous nous sommes installés comme agriculteurs dans l'Allier.

Femme soumise

Je dois rentrer dans le moule

Nos deux familles étant traditionnalistes, nous vivions dans un milieu très fermé et sectaire : nous ne fréquentions que des personnes traditionnalistes elles aussi, car selon cette vision du monde le « monde extérieur » est mauvais.

Nous n'avions pas le droit d'assister aux « messes conciliaires » célébrées dans les toutes les paroisses catholiques, sous peine de péché grave.

Nous étions aussi impliqués dans la cause traditionnaliste, par des retraites annuelles, recollections trimestrielles, conférences, adhésion aux bulletins et journaux « Marchons droit » (Abbé D) ou « Fideliter » (FSSPX), adhésions, soutiens, bourses Scolaires, services divers... et dons d'argent ou en nature.

Notre premier enfant est né en 1989, puis les autres ont suivi très rapidement : ce fut grossesse sur grossesse, nous avons eu dix enfants en quinze ans. Dans ce milieu traditionaliste, l'important est de rechristianiser la France en donnant des vocations religieuses et seules les méthodes naturelles de contraception sont autorisées.

Dans ce milieu fermé prônant l'obéissance aux « lois de l'Eglise » sous peine de

pécher gravement, où les femmes doivent être soumises à l'autorité de leur mari « qui a reçu de Dieu l'autorité pour bien diriger les siens dans la voie de la vertu et du salut », j'ai vécu un embrigadement total.

Désaccords

Mon mari qui avait connu une enfance difficile, (éducation très rigide, père violent) avait appris de la FSSPX des valeurs qu'il voulait transmettre à ses enfants. Cela s'est traduit par des principes éducatifs et des règles de vie auxquels les enfants devaient se soumettre sans discuter. Pour lui, s'il faisait preuve de violence, c'était parce qu'il n'avait pas d'autre choix pour faire respecter son autorité de père et de mari.

Nos enfants ont été scolarisés exclusivement dans des écoles traditionnalistes à partir de 5 ans (maternelle). Les décisions concernant nos enfants étaient, en général, prises en commun, sauf lorsque la question de leur entrée à l'école de la Péraudière a été abordée : mon mari a exigé que nos quatre fils aînés aillent dans ce pensionnat très éloigné et très coûteux, où lui-même avait fait toute sa scolarité secondaire.

Je n'étais pas d'accord, mais je n'ai pas eu mon mot à dire, ce que je pouvais penser était rabaissé, d'autant que je n'avais pas les moyens matériels de m'opposer à lui. (je n'avais aucun regard sur la gestion). Il a même été très violent avec moi, jusqu'à me blesser (hospitalisation avec onze points de suture au visage). Je n'ai pas voulu porter plainte, car j'ai subi beaucoup de pression de la part de mon mari et de l'abbé D qui était notre directeur de conscience.

Nos fils aînés ont donc été internes dans cette école de 1998 à 2002. Ils avaient le droit de venir nous voir toutes les trois semaines, et au début nous allions les voir au moins une fois entre deux sorties. Mais très rapidement, on nous a dit qu'il ne fallait plus venir les voir ainsi, car cela les faisait pleurer quand nous partions, et de plus créait une injustice par rapport aux autres élèves.

Je voyais que mes fils n'allaient pas bien, mais tout ce que je pouvais dire se retournait contre moi et contre eux.

En 2000, j'ai emmené un de nos fils, qui n'allait pas bien, chez notre médecin de famille qui m'a dit qu'il avait besoin de moi. Je l'ai alors sorti de cette école, non sans peine car j'ai dû lutter contre mon mari et contre l'école.

Et ce n'est qu'en 2000-2001 que j'ai vraiment su ce qui se passait à l'école : nos fils ont parlé d'humiliations publiques, de coups, de règlement draconien, de menaces. Tout était sous contrôle jusqu'à la façon de se savonner, qui devait

être « vérifiée » par un surveillant. L'un d'entre eux allait jusqu'à vérifier entre les cuisses, même chez les élèves les plus âgés.

J'étais encore trop sous l'emprise de mon mari et de mon entourage traditionaliste pour pouvoir dénoncer ces faits¹ ; mais j'ai réussi à imposer à mon mari, en le menaçant de le quitter, de me laisser seule m'occuper de la scolarité de nos enfants.

Séparation

Les années suivantes, le climat au sein de notre foyer n'a cessé de se détériorer. Nous avons bénéficié à plusieurs reprises de l'intervention d'aides familiales pour faire face aux tâches courantes dans une famille nombreuse, lors des naissances de nos enfants.

Mon mari a un comportement tyrannique, n'admet pas que je ne me soumette pas à sa façon de voir l'éducation de nos enfants, ne sait pas se faire respecter sans violence. Mes parents, frères et sœurs sont les tristes témoins de ces scènes de violence familiale, mais restent silencieux pour ne pas nuire à la Fraternité et aux écoles.

En 2006, la situation est si grave que le médecin alerte le procureur et l'assistante sociale chargée d'enquêter sur place menace de « mettre les enfants en sécurité », c'est à dire en foyer ou en famille d'accueil. Il est hors de question que l'on me retire mes enfants : je quitte la maison avec neuf enfants ; l'ainé, en apprentissage trop loin de ma nouvelle résidence, est placé dans une famille d'accueil proche de son travail.

Un jugement en assistance éducative me confie les enfants.

La persécution qui suit commence : lettre anonyme, lettres adressées au membres de ma famille, courriers et appels téléphoniques à moi-même pour tenter de me culpabiliser. Le soulagement que nous éprouvons, les enfants et moi-même, d'être enfin à l'abri de la tyrannie paternelle, fait place à une persécution sournoise au niveau spirituel : courrier, téléphone, allusions dans les sermons des prêtres... Les enfants qui se sentent coupables sont intérieurement révoltés, ce qui augmente leur mal-être.

Pour la FSSPX, je suis une femme insoumise, une mère récalcitrante, qui est

¹ Ces faits ont donné lieu à des plaintes de la part de plusieurs familles pour violences et agressions sexuelles auprès de la justice ; en mai 2016, « un non-lieu sur les chefs d'accusation d' « atteinte sexuelle » est prononcé, l'élément intentionnel étant insuffisamment « caractérisé » » (L'Obs, 01.06.2017). Mais de nouvelles plaintes ont, depuis, été déposées par d'autres anciens élèves.

« allée chercher conseil auprès d'étrangers, comme des médecins et des assistantes sociales. » J'ai tenté d'expliquer la situation dramatique que nous vivions au bureau des affaires canoniques de la FSSPX, et pour lui « La seule issue à cette situation est de revenir aux remèdes que Dieu a prévus : le soutien mutuel des époux et leur collaboration sous l'autorité paternelle ».

En 2010, j'ai demandé le divorce ; mon mari ayant fait appel, le jugement n'a été définitif qu'en 2013.

Pendant 18 ans, ma vie familiale a été désastreuse, avec dix enfants à charge, un travail à mi-temps (non rémunéré) sur l'exploitation agricole, des enfants révoltés, dégoûtés de la religion, suicidaires pour certains ; le formatage mis en place à l'adolescence, à partir de l'entrée de notre famille dans la FSSPX, m'avait conditionnée et j'étais sous l'emprise de l'abbé D avec des rappels incessants à l'obéissance et à l'autorité du « directeur spirituel ».

C'est la menace de me séparer de mes enfants qui en touchant mon instinct profond m'a permis de « sortir la tête de l'eau », c'est à dire de sortir de l'emprise.

Aujourd'hui, mon mariage religieux a été reconnu nul par l'Église catholique. Mes enfants vont bien, ont retrouvé la confiance et mènent une vie normale.

